



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

manuels et fournitures

Question écrite n° 98887

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la recommandation formulée dans le rapport de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche et de l'inspection générale de l'éducation nationale intitulé « Le manuel scolaire à l'heure du numérique » consistant à constituer et alimenter une base nationale de repères et de pratiques. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer dans quels délais il compte mettre en oeuvre cette proposition.

Texte de la réponse

Le rapport de l'inspection générale préconise de constituer et d'alimenter une base nationale de repères et de pratiques d'utilisation du manuel scolaire à l'heure du numérique, dans le cadre de l'aide individualisée à l'école primaire. Le code de l'éducation affirme la liberté pédagogique des enseignants qui est garantie par une rédaction des programmes exclusivement centrée sur les objectifs et les progressions. Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative propose aux enseignants des repères et outils de travail qu'ils peuvent utiliser librement. La diffusion des ressources pour l'aide personnalisée a débuté par le biais du site Eduscol qui propose un dossier d'aide à la conception et à la mise en oeuvre de l'aide personnalisée. Une application informatique « Je lis avec Léon » a été diffusée gratuitement, pendant l'année scolaire 2010-2011, pour une utilisation en aide personnalisée. Un espace professionnel réservé aux inspecteurs et conseillers pédagogiques vient d'être ouvert pour fournir aux formateurs des ressources facilitant l'organisation des formations. Les deux espaces sont complétés de ressources nouvelles issues de la pratique des enseignements et de la recherche. Le site Eduscol remplit la mission de diffusion de ces outils, et joue le rôle de base nationale de ressources en ligne dans des domaines très variés : l'évaluation des élèves avec les ressources pour évaluer en science ou les grilles de références pour la validation du livret personnel de compétences ; un espace de ressource pour l'enseignement du vocabulaire ; des outils directement utilisables par les élèves comme l'application « Je lis avec Léon ». Les initiatives se multiplient en ce sens avec l'appui du SCEREN-CNDP, établissement public chargé de créer et gérer des ressources à l'usage des maîtres.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98887

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 840

Réponse publiée le : 27 décembre 2011, page 13616